

Interview de **Valérie Le Floch**, professeur à l'Université Toulouse 2, ancienne directrice du département de psychologie sociale, du travail et des organisations, membre de l'Axe 2 « *Contexte social et régulation de la cognition* » au sein du Laboratoire CNRS CLLE (UMR 5263).

1- Vous menez des recherches sur le renouvellement des conduites dans les jeux de hasard et d'argent (JHA) depuis quelques années. Dites-nous ce qui vous a poussée à vous intéresser à cette question ? Quelles thématiques sont plus particulièrement étudiées dans votre laboratoire ?

Alors attachée temporaire d'enseignement et de recherche en psychologie sociale, à plein temps à l'université de Franche-Comté (Besançon), en 1998, consacrant mes soirées à la rédaction de ma thèse de doctorat, j'ai profité d'un moment de détente pour regarder une émission télévisée sur « les interdits des casinos ». Les témoignages, particulièrement bouleversants, des anciens joueurs qui participaient à cette émission, m'ont amenée à m'interroger sur ces pratiques du jeu. Je me suis alors lancée dans la lecture d'articles scientifiques et j'ai découvert l'article de Ellen J. Langer¹ qui constitue toujours pour moi, une référence majeure puisque l'auteure démontre que, plus une situation de jeu de hasard et d'argent possède les caractéristiques habituelles d'une situation d'adresse, plus le joueur manifeste une illusion de contrôle, définie comme la surestimation de sa probabilité de réussite par rapport aux probabilités objectives qu'offre le jeu. En identifiant et en testant différents facteurs, Ellen J. Langer a montré que la situation de compétition, le fait de choisir initialement son ticket, la participation active, la familiarité avec la situation, les caractéristiques pouvant être reliées à une situation de jeu d'adresse, entraînent par leur présence dans la tâche une illusion de contrôle. Cette illusion est traduite, dans ses différentes études, par un montant misé plus important, un sentiment de confiance accru ou par le prix excessif de revente d'un ticket (et ce en comparaison de situations où ces facteurs ne sont pas manipulés). Par la suite, la lecture des travaux menés par Robert Ladouceur et ses collègues ont montré que les joueurs, même s'ils reconnaissent que les résultats des jeux de hasard et d'argent reposent strictement sur le hasard, élaborent, toutefois, des stratégies et croient en leurs habiletés à prédire les résultats. Il me semblait qu'il y avait donc là, un enjeu important que d'identifier et analyser les processus de prise de risque pour expliquer les conduites de jeu, en particulier chez le joueur lambda (plutôt occasionnel).

2- Qu'avez-vous appris sur le renouvellement des conduites?

Grâce aux travaux de recherche que j'ai pu encadrer et que j'encadre aujourd'hui avec ma collègue Céline Lemerrier (professeur en psychologie cognitive dans le même laboratoire) l'enjeu théorique, mais aussi méthodologique, est de montrer que lorsque le joueur est placé dans un contexte réel de jeu, l'attrance vs. l'aversion pour le risque ne sont pas immuables

¹ Langer, E. J. (1975). [The illusion of control](#). Journal of Personality and Social Psychology, 32(2), 311-328.

mais résultent d'une redéfinition de la situation de jeu (Tversky & Kahneman, 1974²). Selon cette hypothèse, l'illusion de contrôle a été envisagée comme une variable médiatrice qui pourrait augmenter la prise de risque des joueurs. Nous avons pu montrer ainsi que l'annonce d'un gain obtenu ou d'une perte subie par autrui est une information prise en compte par le joueur. Cette information augmente son illusion de contrôle (appréhendue par des mesures explicites et par des mesures implicites comme le temps de mise) qui accentue, à son tour, la prise de risque monétaire. Mais lorsque l'on rappelle au joueur que celui qui a parié avant lui l'a fait par pur hasard et non en développant des stratégies, l'illusion de contrôle s'atténue. Ce modèle permet, selon nous, de conforter l'idée que si l'on rend saillant le caractère aléatoire du jeu dans lequel on ne peut *a priori* investir de connaissances pertinentes, les mises « financières » seront moindres contrairement à une situation où l'on insiste sur la stratégie employée par un autre joueur.

3- Quels sont les prochains sujets d'étude sur la question des JHA ?

Compte tenu des résultats que nous avons obtenus, une première perspective de recherche laisse supposer que les messages publicitaires ciblant le contrôle, la responsabilité du joueur inciteraient à activer les perceptions erronées, voire à accroître l'illusion de contrôle. Nos résultats nous autorisent à avancer l'hypothèse, certes contre-intuitive, que les messages de prévention ciblant un contrôle exclusif par l'individu activeraient des pensées mentales paradoxales : « *Si je suis le maître du jeu, alors je contrôle* ». Convaincu de cette « *toute puissance* », le joueur pourrait avoir l'illusion d'être compétent, d'être le maître à bord en sachant planifier sa fréquence de jeu, son montant de mise et son émotion. Ainsi, certains slogans activeraient l'illusion de contrôle et auraient un effet pervers sur les conduites de renouvellement dans le jeu. Ce travail est en cours dans le cadre de la thèse de doctorat d'Aurélié Mouneyrac.

Une seconde perspective s'oriente vers une population plus ciblée puisque les premiers consommateurs de jeu de hasard et d'argent sont les aînés de 55 à 64 ans. Peu de recherches ont investigué la question du comportement de jeu des aînés, surtout en France. Les quelques auteurs qui s'y sont intéressés font état d'une plus grande vulnérabilité des personnes de plus de 55 ans quant aux conséquences néfastes du jeu pathologique, et d'une prévalence qui semble s'accroître à partir de 60 ans. Comprendre les spécificités des aînés en matière de comportements de jeu conditionne le développement d'outils de repérage du jeu pathologique adaptés à cette population, à visée préventive et de prise en charge. Ce travail est en cours dans le cadre de la thèse de doctorat de Maylis Fontaine.

² Tversky A, Kahneman D (1974). Judgment under Uncertainty: Heuristics and Biases. Science, 185(4157), 1124-1131